



PRÉFET DE LA CORRÈZE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BRIVE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tulle, le 14/10/2022

EXERCICE DE SÉCURITÉ CIVILE STADE AMÉDÉE DOMÉNECH BRIVE MARDI 18 OCTOBRE 2022

Conformément aux orientations ministérielles sur les exercices territoriaux de gestion de crise, un exercice sur la thématique « tuerie de masse » doit être organisé régulièrement dans chaque département.

Le **mardi 18 octobre 2022 à partir de 14h00**, la préfecture de la Corrèze et la ville de Brive-la-Gaillarde organisent un exercice de sécurité civile au stade Amédée Doménech.

Cet exercice d'envergure visera à tester la mise en œuvre de la chaîne d'alerte, la coordination de l'ensemble des services impliqués dans l'organisation des secours et leur capacité opérationnelle ainsi que les matériels et les équipements.

Consignes de sécurité :

- L'accès au stade Amédée Doménech sera fermé pendant la durée de l'exercice.
- Il est demandé aux riverains de ne pas s'approcher du site pendant les opérations afin de ne pas gêner leur bon déroulement.
- Cet exercice entraînera la fermeture des rues Léo Lagrange et Dr Jean Dupuy (ex Av du 8 mai 1945) de 13h00 à 19h00. Des déviations seront mises en place.

À l'attention des rédactions :

L'exercice est ouvert à la presse **à partir de 14h30** selon les modalités suivantes :

- Les journalistes pourront se garer sur le parking des 3 Provinces et venir via la passerelle de l'Ovalie jusqu'à l'entrée du stade rue du Dr Jean Dupuy.

Cabinet du préfet Bureau de la communication interministérielle

Valérie Jandot : 06 27 12 55 52

François Charbonnel : 06 80 99 58 67

☎ 05 55 20 56 75

pref-communication@correze.gouv.fr



1, Rue Souham
BP 250 -19 012-TULLE Cedex

- Ils devront être accrédités au préalable et montrer leur carte de presse à l'arrivée. Ils devront porter un bracelet fourni à l'entrée.
- Pendant l'exercice, les journalistes seront encadrés par le service communication de la préfecture. La prise de photos, image et son sera autorisée sur certaines séquences.
- M. le préfet **Étienne Desplanques** et Mme le procureur de la République Émilie Abrantes s'exprimeront devant la presse au cours de l'exercice pour présenter les enjeux et les dispositifs liés à la mise en œuvre du plan ORSEC NOVI « Tuerie de masse ».

Accréditation obligatoire avant le 17 octobre 2022 18h00 à :
pref-communication@correze.gouv.fr

en précisant : prénom et nom du journaliste, du média, n° de carte de presse et n° de tel

Cabinet du préfet

Bureau de la communication interministérielle

Valérie Jandot : 06 27 12 55 52

François Charbonnel : 06 80 99 58 67

☎ 05 55 20 56 75

pref-communication@correze.gouv.fr



1, Rue Souham
BP 250 -19 012-TULLE Cedex